



# LAON



N°96

Le journal de la Ville de LAON

Automne 2012

[www.ville-laon.fr](http://www.ville-laon.fr)

Dossier

## Comprendre vos impôts locaux

p.4

Vie Municipale

## Le microcrédit

p.9

Culture

## Festival de LAON

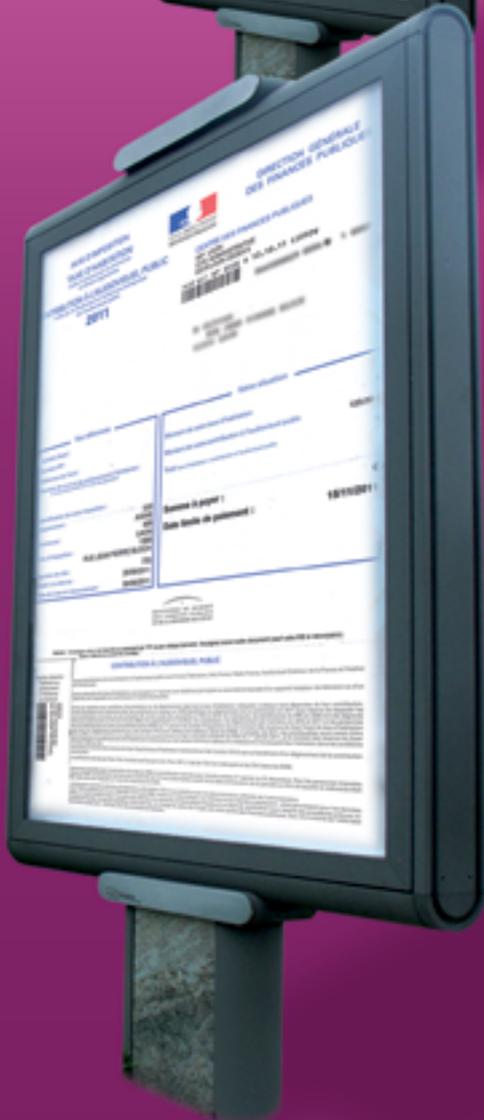
p.10

À quoi servent vos impôts locaux ?

Sur quoi se base-t-on pour calculer ma taxe d'habitation ?

Les entreprises financent-elles la commune ?

Impôt sur le revenu, impôts locaux... Pourquoi plusieurs impôts ?



## SEPTEMBRE

- Brocante du pont de Vaux**  
Dimanche 2 | Quartier de Vaux
- Courses hippiques**  
Dimanche 2 | Hippodrome
- 7<sup>ème</sup> soirée du Patrimoine Spirituel**  
Textes, musique, chants et lumières  
Samedi 8 | Cathédrale
- Festival de Laon - Concerts**  
Du 9 septembre au 7 octobre
- 10h Mob**  
Samedi 15 | Route de Laniscourt
- Soirée Apocalypse**  
Textes, musique, chants et lumières  
Samedi 15 | Cathédrale
- Journées du Patrimoine**  
15 et 16 septembre | Cité médiévale
- Coupees de France de Fol'car et de 2 CV cross**  
15 et 16 | Terrain de La Neuville
- Cirque Jean Richard**  
18 et 19 | Place de la Résistance
- Brocante de la cité médiévale**  
Dimanche 23 | Cité médiévale
- Courses hippiques**  
Dimanche 23 | Hippodrome
- Forum des Armées**  
Mardi 25 | Boulodrome
- Mal de dos : prévenir, combattre**  
Jeudi 27 de 10h à 18h | Pl. Victor Hugo
- Salon de l'habitat**  
28, 29 et 30 septembre | Boulodrome



## OCTOBRE

- Concours canin d'obéissance rythme**  
13 et 14 | Chemin de la Croix de Chivy
- Circuit des remparts**  
Dimanche 14 | Cité médiévale
- Thé dansant**  
Jeudi 18 | M.A.L.
- Soirée des arts martiaux**  
Samedi 20 à 20h | Palais des sports
- Fête de la citrouille**  
Lundi 29 | Maison de quartier d'Ardon

## NOVEMBRE

- Challenge international d'escrime**  
Samedi 10 et dimanche 11 | Palais des sports
- Brocante Saint-Marcel**  
Dimanche 11 | Quartier Saint-Marcel

- Otus - Théâtre**  
13, 14 et 15 novembre | I.U.F.M.
- Concours de Scrabble**  
Jeudi 15 | Foyer-Résidence Basselet
- Prestige des cuivres français - Concert**  
Vendredi 16 | M.A.L.
- Les Grands Plateaux - Théâtre**  
Jeudi 22 | M.A.L.
- Entre-là - Danse**  
Mardi 27 | M.A.L.
- Jane Birkin - Concert**  
Vendredi 30 | M.A.L.

Plus d'informations sur [www.ville-laon.fr](http://www.ville-laon.fr)

## SOMMAIRE

- DOSSIER : COMPRENDRE NOS IMPÔTS LOCAUX** 4
- TRAVAUX** 7  
Boulevard Brossolette • Maison pour tous • Travaux dans les écoles
- INFOS VILLE** 8  
Les services municipaux récompensés • Microcrédit • Chartes de gouvernance de l'eau
- FESTIVAL DE MUSIQUE DE LAON** 10
- CULTURE** 11  
Programmation culturelle 2012-2013

- ACTUALITÉS** 12  
Soirée des arts martiaux • 10h mob • Salon de l'habitat • 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage
- ÉCONOMIE** 14
- TRIBUNES** 15  
Opposition • Majorité
- LAON D'HIER À AUJOURD'HUI** 16  
Vous avez dit « monuments historiques »...
- VÉCU** 17
- ÉTAT CIVIL** 18  
Naissances • Mariages • Décès
- G10** 19



**Antoine LEFÈVRE**  
Sénateur-Maire de LAON

## UN ÉTÉ ANIMÉ !

Cet été, l'activité et l'animation n'ont pas ralenti dans notre ville. Dès le mois de juillet et malgré une météo capricieuse, vous avez été plusieurs milliers à vous rendre dans la cité médiévale pour venir applaudir les artistes qui se sont produits sur la scène devant l'Hôtel de Ville, et notamment les acteurs de la série « Plus belle la vie », diffusé sur France 3, qui étaient présents pour une soirée exceptionnelle dans notre ville.

En août, et après la traditionnelle Fête de la Cité, c'est le spectacle « Couleurs d'été » qui a apporté sa magie les vendredi et samedi soirs. Ce son et lumière, ludique et poétique, écrit pour mettre en valeur notre monument phare qu'est la Cathédrale, a ravi petits et grands, et notamment les touristes encore nombreux dans notre ville cet été.

Au niveau des travaux, l'activité ne s'est pas ralentie, également avec la poursuite des travaux de modernisation du Boulevard Brossolette, et notamment l'arrivée du microtunnelier pour la création des réseaux. Cet engin impressionnant, identique dans le principe à celui utilisé lors de la percée du tunnel sous la Manche, a permis de creuser à près de 6 mètres pour passer l'ensemble du réseau sous la Place des Droits de l'Homme, sans avoir à bloquer la circulation au niveau de la gare. C'est une volonté de la municipalité de créer le moins de nuisances possibles aux riverains et usagers.

Enfin, je tiens à adresser un message de félicitations à l'ensemble des agents de la Ville de LAON. En effet, j'ai eu le plaisir le 19 juin dernier d'aller à Nantes recevoir un prix national remis par l'organisme AFNOR (normes ISO) sur la qualité de l'accueil et du traitement des demandes des usagers. Notre collectivité termine deuxième de sa catégorie, suite à l'enquête menée par des citoyens mystère. Soyez persuadés que nous resterons mobilisés pour continuer de travailler à l'amélioration de votre quotidien et pour répondre toujours plus efficacement à vos attentes.



Le nouveau hall du centre hospitalier de Laon.  
Depuis juin, l'emménagement des nouveaux locaux a commencé





Journal municipal  
de la Ville de Laon  
1<sup>ère</sup> Trimestre  
Automne 2012

Directeur de la publication : Antoine LEFÈVRE  
Rédacteur en chef : Mickaël OLIVIER

Dossier : Olivier LABARBE & Mickaël OLIVIER  
Article Laon d'hier à aujourd'hui : Rémi BAZIN  
Photographies : Gregory LEMOINE - Ludovic ROY - Mickaël OLIVIER

Impression : Alliance impression - Tirage : 16 000 ex  
Distribution : La Poste  
ISSN : 12 79 - 38 76 - Dépôt Légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1999

Service Communication  
Tél. 03 23 22 85 30 - fax 03 23 22 85 35  
[communication@ville-laon.fr](mailto:communication@ville-laon.fr) - [www.ville-laon.fr](http://www.ville-laon.fr)

## COMPRENDRE NOS IMPÔTS LOCAUX

A l'approche de l'automne, les avis d'imposition s'invitent dans votre boîte aux lettres !

Taxe foncière, taxe d'habitation, taxe professionnelle... pas toujours facile de comprendre ce que l'on paye, pourquoi et pour quelle utilisation. Voici quelques repères pour vous aider à mieux comprendre les modalités de calcul, le contenu et les bénéficiaires de la taxe d'habitation.

### QUI UTILISE MES IMPÔTS LOCAUX ?

Les quatre types de contributions directes (taxes d'habitations, taxes foncières sur les propriétés bâties, taxes foncières sur les propriétés non bâties, la C.E.T. (Contribution économique territoriale qui comprend la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.) et la Contribution foncière économique (C.F.E.)) apportent des ressources aux différentes collectivités. La ville de Laon et la C.C.L. perçoivent une partie de l'impôt selon des taux votés par chaque collectivité. Le département perçoit près de la moitié de la taxe sur le foncier bâti.

### COMMENT SE CALCULE MA TAXE D'HABITATION ?

La taxe d'habitation se calcule à partir de la valeur locative du logement fixée par les services fiscaux de l'Etat. Cette valeur locative est la base d'imposition à laquelle s'appliquent les taux votés par les différentes collectivités (0% d'augmentation pour la ville de LAON depuis 2008).

Le montant total de la taxe d'habitation correspond à l'addition des deux taux distincts, établis par la ville de LAON et la Communauté de Communes du Laonnois (avec l'ajout depuis 2005 de la redevance audio visuel). L'état plafonne le montant de taxe d'habitation en fonction des ressources des occupants du logement.

### COMMENT SE DÉTERMINE LA VALEUR LOCATIVE CADASTRALE ?

Les valeurs locatives des propriétés bâties ont été déterminées lors de la révision générale des évaluations foncières qui a eu lieu en 1970 sur la base des déclarations faites par les propriétaires.

Le mécanisme d'évaluation a conduit, pour chaque commune, à :

- Établir une typologie des différents locaux suivant leur « standing »,
- Classer tous les locaux dans les différentes catégories,
- Choisir des locaux représentatifs destinés à servir de référence au sein de chaque catégorie,
- Déterminer, à partir des conditions du marché locatif, la valeur locative des locaux de référence,
- Déterminer, par comparaison à la valeur locative des locaux représentatifs, la valeur locative de tous les locaux de la commune.

Depuis 1980, les valeurs locatives sont revalorisées forfaitairement chaque année par le Parlement (1,2% en 2010 et 2% en 2011). Cette révision est effectuée à partir de

- coefficients établis au niveau national (fixé par la loi de finances en fonction d'indices macro-économiques tels que les taux de croissance, d'inflation...) après prise en compte des éventuels changements ayant affecté les locaux au 1<sup>er</sup> janvier tels que :
- Constructions nouvelles
- Changement de consistance, c'est-à-dire des modifications du volume ou de la surface habitable
- Changement d'affectation des locaux
- Changement de caractéristiques physiques (modification d'éléments de confort) suite à des travaux de rénovation, d'ajout d'équipements nouveaux comme une salle de bain...
- Changements d'environnement dus à une rénovation urbaine, une création d'espaces verts...



Pour les constructions nouvelles ou modifiées depuis la révision générale, les évaluations sont faites à partir des déclarations souscrites par le propriétaire sur les mêmes principes que ceux retenus lors de la révision générale de 1970.



### IMPÔT SUR LE REVENU, IMPÔTS LOCAUX... POURQUOI PLUSIEURS IMPÔTS ?

Si l'Etat prend en charge les grandes fonctions régaliennes (justice, police ...) et organise des services au niveau national comme l'éducation, les collectivités locales et principalement les communes gèrent de nombreux services publics sur leur territoire comme les crèches, les écoles ou les équipements sportifs. Quatre types de ressources permettent aux communes de financer ces services :

Les recettes tarifaires obtenues en contre partie de services (centres aérés), les dotations de l'état (ou subventions du conseil régional ou général), les emprunts, ou les recettes fiscales provenant des impôts locaux.

### POURQUOI LES TARIFS NE FINANCENT-ILS PAS LES SERVICES ?

Les services publics municipaux ne se financent pas obligatoirement par l'impôt. Certaines prestations font l'objet d'une tarification. Parfois le tarif couvre le coût réel, mais en général, les tarifs sont modulés en fonction des ressources des usagers, afin d'en permettre l'accès au plus grand nombre (restaurant scolaire, centre aéré, garderie, portage de repas à domicile, billetterie de la Maison des Arts et Loisirs).

Enfin, d'autres services sont uniquement financés par l'impôt et ne font l'objet d'aucune tarification. La Ville de Laon rend ses services accessibles à tous (principe du financement mutualisé).



### CETTE ANNÉE MES REVENUS ONT DIMINUÉ ? J'AI DÉMÉNAGÉ EN COURS D'ANNÉE ?

Le revenu fiscal servant au plafonnement éventuel de la taxe d'habitation est celui de l'année précédente, d'où un décalage en cas de baisse de revenus. Dans les limites fixées par la loi, chaque collectivité fixe les abattements d'impôts locaux. La ville de Laon a fixé son abattement général à la base\* à 442 €. Cet abattement ne fait aucune distinction en fonction du logement.

L'abattement par personne à charge\*\* est fixé à 10% par la ville de Laon pour chacune première personne à charge et 20% pour chacune des suivantes. La

Communauté de Communes du Laonnois a fixé ces abattements au même niveau que la ville de Laon.

En cas de déménagement, la taxe d'habitation est due par l'occupant des lieux au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Les changements en cours d'année ne produisent d'effet qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

\* Abattement général à la base : Il s'agit d'un abattement d'impôt facultatif, laissé à la discrétion de la collectivité. Celle-ci peut le fixer à hauteur de 5, 10 ou 15% au profit des habitations principales

\*\* Abattement par personnes à charge : cet abattement d'impôt obligatoire est fixé par la loi à 10% pour chacune des personnes à charge et à 15% pour chacune des personnes suivantes. Les collectivités peuvent ensuite majorer chacun des taux de 5 ou 10 points.



### BIZARRE ! VOUS AVEZ DIT BIZARRE ?

La valeur locative de référence prend en compte des critères du marché locatif de 1970, lors de sa création. A l'époque, les nouveaux logements sociaux, comprenaient des prestations de qualité par rapport à celles de l'habitat ancien.

L'absence de mise à jour de la base locative surévalue les bases attribuées aux logements sociaux construits autour de 1970 par rapport à l'habitat ancien, si celui-ci n'a pas connu de modifications.

Le problème de la révision des bases locatives est soulevé régulièrement mais n'est pas encore mis en pratique à ce jour.

## POURQUOI MA TAXE D'HABITATION EST ELLE PLUS ÉLEVÉE QUE DANS LES COMMUNES VOISINES ?

Comparer le niveau d'imposition locale de deux communes nécessite de vérifier que la nature des biens immobiliers (superficie, cadre environnemental...) et la situation des contribuables (nombre d'enfants, niveau de ressources...) soient parfaitement identiques.

Ensuite il faut prendre en compte un certain nombre de facteurs :

La quantité et la qualité des services publics offerts n'est pas la même d'une commune à une autre. De ce fait, la fiscalité exercée sur les contribuables est forcément différente. En tant que ville préfecture, centre du bassin de vie laonnois, la ville de Laon assure le fonctionnement de nombreux services publics (médiathèque, équipements sportifs, passeport biométrique...). La ville de Laon c'est aussi plus de 220 km de voirie du fait de la topographie singulière de notre ville. Notre riche patrimoine (plus grand secteur sauvegardé de France) génère également des frais d'entretien importants pour une ville de 28.000 habitants.

Les besoins de la population en fonction de sa taille et sa structure propre génèrent des charges qui nécessitent la mise en place de services publics. La ville de Laon dispose d'infrastructures (crèches, Maison pour Tous, Foyer-résidence Basselet) qui induisent



logiquement des charges pour la collectivité.

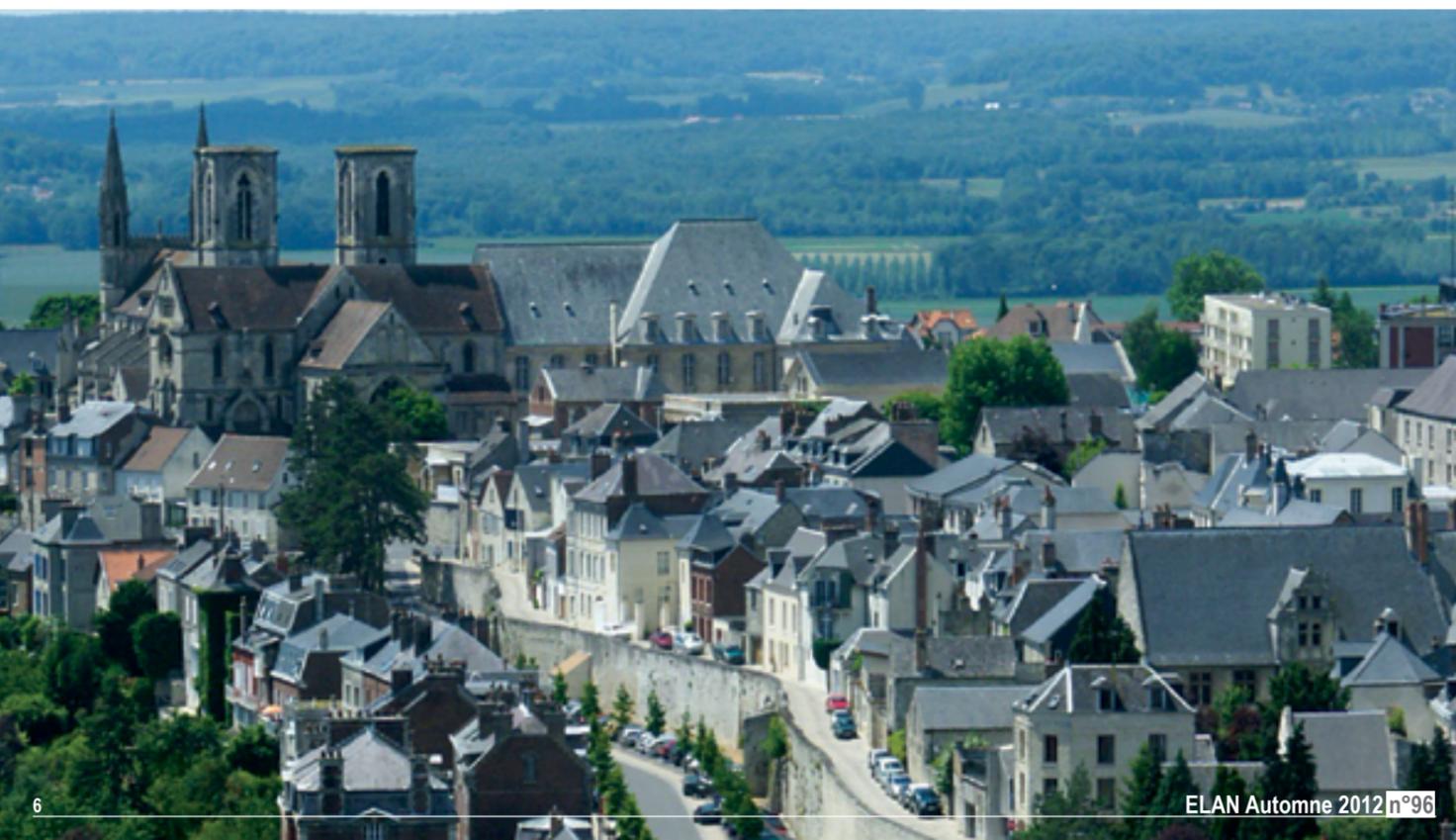
Enfin, en fonction des tarifs pratiqués, ou en fonction des dotations accordées par l'Etat, une commune peut augmenter ou diminuer ses taux d'imposition à un moment donné. La Ville de LAON a depuis 2008 décidé de ne pas augmenter sa part d'impôts locaux tout en maintenant la nécessaire accessibilité au plus grand nombre de ses offres de services.

## LA VILLE DE LAON N'AUGMENTE PAS LES IMPÔTS, POURQUOI MA TAXE D'HABITATION AUGMENTE ?

Chaque année, l'Etat décide une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, inscrite dans la loi des finances. En 2010 et 2011, elle a été fixée à 2%. Le contribuable, qui ne connaît aucune modification de son logement, ou de sa situation familiale voit donc sa taxe d'habitation ou sa taxe foncière progresser de 2% du seul résultat de la revalorisation des bases, et ce malgré le vote en conseil municipal de non augmentation des taux depuis 2008.



Photo : www.europeveduciel.com



## REQUALIFICATION DU BOULEVARD BROSSOLETTE

Depuis mars, la ville de LAON mène le plus important chantier de ces 25 dernières années. Ce projet d'un montant de 11.500.000 € se divise en deux parties : voirie et assainissement.

### Partie assainissement :

Pour permettre la gestion de ses eaux de ville en toute indépendance, la ville de Laon a décidé de créer un barreau d'assainissement unitaire depuis la rue de La Linotte jusqu'à la place Victor Hugo où sera construit un bassin de stockage - restitution.

Ces travaux d'assainissement nécessitent la pose d'un collecteur à grande profondeur, la réhabilitation du collecteur du boulevard Gras Brancourt (réalisé en août) et la construction d'un bassin d'orage de 1 200 m<sup>3</sup> place Victor Hugo.

À partir du 10 septembre, une partie de la place Victor Hugo sera en travaux, l'autre conservera sa fonction de parking.

Pendant la durée des travaux le marché hebdomadaire du jeudi matin sera déplacé de la place Victor Hugo vers l'avenue Winston Churchill.



Cet été, les réseaux électriques et les branchements plomb d'eau potable ont été repris place des Droits de l'Homme. Au niveau du rond point, c'est un puits microtunnelier qui a été réalisé afin d'effectuer une partie de ces travaux en réduisant les nuisances aux riverains et utilisateurs.



### MAISON POUR TOUS

Les intempéries importantes ont retardé l'achèvement du clos et couvert. Les cloisonnements intérieurs, les menuiseries, l'électricité, le chauffage ont débuté en juillet. Les travaux d'aménagement du parvis d'accès ont été réalisés en juillet.

### Partie Voirie :

Malgré des conditions climatiques particulièrement pluvieuses, le chantier de voirie entrepris entre le carrefour Winchester et la rue Jean Martin respecte les délais, et sa seconde moitié a débuté au mois d'août. Elle s'achèvera en décembre 2012.

A noter que, sur ce secteur, la circulation est de nouveau à double sens depuis août.



Enfin, les courées se situant sur le boulevard Brossolette se termineront cet automne.



Les travaux de voirie sur le boulevard entre l'avenue Carnot et la rue Jean Moulin commenceront début septembre pour se terminer en mai 2013.

Ils concernent la reprise des canalisations d'eau potable, l'assainissement, l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, la réfection de l'éclairage public, la réfection complète de la voirie, la création d'espaces verts.

## TRAVAUX D'ÉTÉ DANS NOS ÉCOLES

### MATERNELLE CITÉ



La ville a réalisé la réfection complète de la salle d'évolution avec un sol coulé en caoutchouc, la reprise de l'isolation des murs avec traitement des remontées capillaires et le remplacement du système de chauffage.

Elle a procédé à la création d'un espace cuisine éducative et à la réfection complète des peintures.

### PRIMAIRE ARDON

La chaufferie a fait l'objet d'une réfection complète.

### ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY

Après l'équipement de salles de classe de l'école élémentaire de Breuil, la ville de Laon poursuit le déploiement des tableaux blancs interactifs (TBI).

### TRAVAUX DE PEINTURE

De nombreux travaux de peintures ont été réalisés durant l'été dans les écoles suivantes : élémentaire Anatole France (réfection de couloirs), maternelle Saint-Exupéry (réfection d'une classe), le restaurant scolaire Georges Brassens (réfection des plafonds, des couloirs de circulation, des vestiaires et des menuiseries extérieures).





## L'ACCUEIL DES SERVICES MUNICIPAUX RÉCOMPENSÉ

Les villes participantes, se rendant dans les services pour évaluer la qualité de l'accueil téléphonique et physique, ainsi que du traitement de leur demande. Ils se comportent comme des citoyens ordinaires et évaluent de manière détaillée les horaires d'ouverture, la propreté des espaces d'accueil, la clarté de la signalétique/orientation, l'accessibilité, l'écoute et la courtoisie des agents d'accueil, les délais d'attente, la prise en charge des personnes à mobilité réduite, les délais et fiabilité de délivrance d'actes administratifs, la gestion des réclamations... 140 moyens de contrôles sont à leur disposition. Laon obtient d'ailleurs la meilleure note nationale (9/10) en terme de compétence des agents et termine quizième toutes catégories (de 10 à 20 000 habitants, de 20 à 30 000 habitants, de 30 à 50 000 habitants, de 50 à 100 000 habitants, plus de 100 000 habitants), devant plusieurs villes certifiées «qualiville».

De quoi nourrir des envies de certification...

Du 3 janvier au 28 février, des citoyens mystères ont évalué la qualité d'accueil des services de la ville. Bilan de cette évaluation nationale, réalisée pour l'A.F.N.O.R., Laon termine deuxième de sa catégorie (de 20 à 30 000 habitants) sur le plan national.

Bien entendu pour que cette évaluation soit la plus proche possible de la réalité, seul Antoine Lefevre, Sénateur-Maire de Laon et Philippe Danlos, Directeur général des services étaient informés de cette opération.

Ce baromètre s'appuie sur des visites de citoyens mystères, résidant dans les

## CHARTRE DE GOUVERNANCE LOCALE DE L'EAU

La Ville de Laon est précurseur en matière de gouvernance de ses contrats eau et assainissement, notamment par la mise en place, avec son délégataire «Lyonnaise des eaux», d'outils de pilotage qui lui garantissent une visibilité claire et continue de l'exploitation de ses services. Le souhait de notre collectivité est d'aller plus loin dans une démarche de modernisation de son partenariat et de donner une dimension publique à son mode de gouvernance.

Le 2 février 2012, la ville de Laon et la Lyonnaise des eaux ont signé un partenariat pour un nouveau mode de pilotage qui répondra à trois objectifs, attentes de la ville de Laon :

- Renforcer ses moyens de contrôle et de maîtrise de ses services d'eau et d'assainissement (comité de pilotage aux bornes du contrat, bulletin d'information trimestriel...)
- Accéder de manière simple et transparente aux données des contrats (rapport annuel du délégataire, compte annuel de résultats d'exploitation, données financières)
- Valoriser le bilan de sa gestion du cycle de l'eau en informant les habitants (relations avec les usagers du service, communication auprès des usagers, accompagnement de la ville de Laon dans ses actions de sensibilisation).

La charte signée permet de définir les outils à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs communs de la Ville de Laon et de la Lyonnaise des eaux.

## LE Microcrédit POUR UN NOUVEAU DÉPART



Tout le monde peut se retrouver dans une situation financière difficile : revenus trop faibles ou irréguliers, imprévus de la vie, charges trop lourdes, projets urgents...

Le microcrédit s'adresse à ceux qui ne trouvent pas de solution de financement dans le circuit bancaire

classique, mais qui demeurent néanmoins solvables. Il vous évite de recourir à des formules de crédit coûteuses.

Pour vous aider, vous bénéficierez d'un suivi accompagnement personnel pendant toute la durée du prêt.

### Un microcrédit

- Un prêt à un taux d'intérêt fixe déterminé avec chaque banque partenaire
- D'un montant maximum de 3000 €
- Remboursable jusqu'à 36 mois
- Pas de frais de dossier
- Pas de caution

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

### Un microcrédit pour qui ?

Les Laonnais en situation de difficulté d'accès au crédit bancaire :

- Salariés aux ressources limitées (en CDI, CDD, employés précaire, à temps partiel, intérimaires et apprentis à faibles revenus)
- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, stagiaires de la formation professionnelle, contrats aidés
- Personnes victimes d'accidents de la vie (divorce, séparation, deuil, maladie)
- Handicapés, seniors ayant des difficultés financières, jeunes de moins de 25 ans et autres allocataires de minima sociaux

## LE GLUTTON, MONSIEUR PROPRE DES RUES LAONNOISES

Le service propreté de la ville s'est doté depuis le mois de juin d'un aspirateur de voirie destiné à la maintenance des espaces piétons de la Cité médiévale, la Gare, la place des Maraîchers, et le carrefour Winchester.

Le «Glutton», c'est son nom, est un matériel électrique compact, doté d'un dispositif d'assistance à l'avancement, qui lui permet d'intervenir avec un minimum de nuisances aussi bien à plat qu'en milieu pentus dans les espaces exigües sans gêner le public. Il est capable d'aspirer les mégots de cigarettes, les canettes, les bouteilles, les déjections canines, les feuilles mortes, les copeaux de bois...

Il est particulièrement adapté aux espaces

à forte fréquentation. Le «Glutton» s'il permet d'accroître la surface nettoyée quotidiennement par les agents de propreté, apporte également un gain en matière d'ergonomie, valorise le métier, et constitue un véritable outil de sensibilisation auprès des usagers du domaine public.

L'acquisition de ce matériel, comme le renouvellement d'une balayeuse de voirie en 2011, s'inscrit dans le cadre du projet de service environnement destiné à optimiser les moyens mis en place pour améliorer le cadre de vie des Laonnais.

Coût du matériel : 13.800 € TTC



Centre Communal d'Action Sociale  
19, rue du Cloître - 02000 LAON - Tél. : 03 23 26 30 93 - microcredit-laon@ville-laon.fr  
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

## PERMANENCES DE VOS ÉLUS DE QUARTIERS

### ÎLE-DE-FRANCE

Lieu : Centre Prévert  
Place Jacques Prévert  
Élu : **Marie-Michèle PASCUAL**  
Samedi 20 octobre à 10h

### ARDON LEUILLY

Lieu : Maison de quartier d'Ardon  
Rue Arsène Houssaye  
Élu : **Aude BONO**  
Mercredi 17 oct. de 17h à 19h

### VAUX GARE SAINT-MARCEL

Lieu : École de Vaux – Bureau hygiène et sécurité  
Rue Salengro  
Élu : **Béatrice LEBEL**  
Samedi 13 octobre à 10h

### LANEUVILLE MONTREUIL MARQUETTE

Lieu : CAP Nord Ouest  
Rue Fernand Christ  
Élu : **Anne-Marie SAUVEZ**  
Vendredi 12 octobre à 17h

### SEMILLY

Lieu : Octroi  
Place de l'octroi  
Élu : **Philippe CERVI**  
Samedi 13 octobre à 10h

### CITE MÉDIÉVALE

Lieu : Hôtel de ville  
Place du Général Leclerc  
Élu : **Marie-France DOYEZ**  
Samedi 13 octobre de 9h à 11h

### CITE DES CHEMINOTS

Lieu : Salle des Dynamiques  
Rue de Breuil  
Élu : **Laurent FOURNIER**  
Mercredi 10 octobre à 17h30

### MOULIN ROUX

Lieu : Maison Marc Sangnier  
Rue Marc Sangnier  
Élu : **Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN**  
Samedi 13 octobre à 10h

### CHAMPAGNE

Lieu : Point prévention  
Place du 8 Mai 1945  
Élu : **Michel GIRARD**  
Samedi 13 octobre à 10h

24<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU 9 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE

De Debussy à Ravel, d'Iberia au Boléro, de Lalo à Bizet et Massenet, entre Symphonie espagnole, Carmen et Le Cid, l'horizon ibérique nourrit l'exotisme à la mode d'une musique française entre romantisme et modernité.

Mais la notion d'exotisme ne désigne pas uniquement des pays lointains ou différents. Elle concerne aussi des objets ou des langages dont les caractéristiques dépassent le cadre ordinaire.

Telles sont en 2012, année du cent-cinquantième de la naissance de Debussy, les deux orientations qu'explore le festival autour de cette idée, porteuse de diversité, de richesses contrastées et de perspectives originales.

Au-delà de l'Espagne et de sa

place privilégiée dans l'imaginaire des artistes français, d'autres contrées et continents émergent ici d'un programme haut en couleurs. Les turqueries du Mozart de Zaïde et de l'Enlèvement au sérail cohabitent avec les Oiseaux exotiques de Messiaen, tandis que Borodine et Les steppes de l'Asie centrale nourrissent d'autres rêves.

Par-delà pays et traditions, le festival promeut aussi des exotismes esthétiques, formels ou sonores qui transcendent certains univers : celui du piano par exemple, avec les trois dernières sonates de Beethoven dont la puissance émancipatrice demeure intacte ; celui de la musique de chambre avec l'octuor de Mendelssohn, resté unique dans son genre ; ou celui de l'orchestre, à l'instar des Siècles dont les instruments authentiques cultivent l'exotisme de timbres aujourd'hui oubliés.

Ce programme met aussi en scène la voix avec l'ensemble Aedes, notamment dans un style contemporain dépassant le registre habituel de la musique chorale. Et il rappelle avec Katia et Marielle Labèque le multiculturalisme de *West Side Story*.

Quant à Ute Lemper, prestigieuse et singulière invitée de cette édition, elle trace avec son *Last tango in Berlin* une ligne originale d'un exotisme à l'autre, de l'Europe à l'Amérique du sud, ouvrant aussi avec Piazzolla la boucle refermée en clôture par l'*Arpeggiata* de Christina Pluhar et *Los Pajaros perdidos*.

**Le festival 2012 : une revue de mondes.**

Dimanche 9 septembre – 16h30 – Cathédrale



**Orchestre Les Siècles**  
Tedi Papavrami, violon  
François-Xavier Roth, direction  
Lalo / Massenet / Debussy / Ravel

Mardi 11 septembre – 20h30 – M.A.L.  
Ute Lemper  
Last tango in Berlin

Samedi 15 septembre – 20h30 – M.A.L.  
François-Frédéric Guy, piano  
Beethoven

Samedi 22 septembre – 20h30 – Cathédrale



**Symphonie.orkest.vlaanderen**  
Ning Kam, violon  
Jonas Alber, direction  
Borodine / Ravel / Bizet / Saint-Saëns

Jeudi 27 sept. – 20h30 – Eglise Saint-Martin  
**Ensemble vocal Aedes**  
Mathieu Romano, direction  
Ravel / Martinu / Britten / Vaughan Williams / Martin Rautavaara / Murray-Schafer / Lawson

Samedi 29 septembre – 20h30 – M.A.L.  
**Svetlín Roussev et les musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Radio France**  
Mendelssohn / Spohr / Chostakovitch

Dimanche 30 septembre – 16h30 – M.A.L.

Katia et Marielle Labèque, pianos  
Raphaël Séguinier, percussion  
Bernstein / Gershwin / Ravel / Glass

Vendredi 5 oct. – 20h30 – Eglise Saint-Martin

**Orchestre de Picardie**  
Emmanuel Strosser, piano  
Arie van Beek, direction  
Mozart / Poulenc / Messiaen

Dimanche 7 octobre – 16h30 – M.A.L.



**L'Arpeggiata**  
Raquel Andueza, soprano  
Luciana Mancini, voix  
Vincenzo Capezuto, voix  
Christina Pluhar, théorbe et direction  
Los Pajaros perdidos

Saison  
Maison des Arts et Loisirs

12  
13

THÉÂTRE

**Les Grands Plateaux**

22 novembre

**Dans la solitude des champs de coton**

25 janvier

**Le Choix des ancêtres**

7 février

**Au-delà du voile**

7 mars

**Éloge du poil**

19 mars

**A l'intérieur et sous la peau**

3 mai

**Un Homme debout**

16 mai

CONCERT

**Prestige des cuivres français**

16 novembre

**Jane Birkin**

30 novembre

**Orchestre National de Barbès**

1<sup>er</sup> février

**Sextuor à cordes**

10 février

**Le Neveu de Rameau**

29 mars

**Troubadour tour - Hugues Aufray**

13 avril

**Orchestre de Picardie**

22 juin

DANSE

**Entre-là**

27 novembre

**Partis pour toujours**

3 décembre

**T.I.N.A.**

12 mars

A VOIR EN FAMILLE

**Mildiou, l'enfant du champ de patates**

15, 16 et 17 octobre

**Prends-en de la graine**

12 décembre

**Filopat et Compagnie**

8 et 9 janvier

**La Voix de l'arbre**

22 et 23 janvier

**Alors, ils arrêterent la mer**

5 et 6 février

**Roland, la vérité du vainqueur**

14 et 15 mars

**Kiwi**

26 mars

**Rumba sur la lune**

3 et 4 avril

**Oublie !**

14 et 15 mai

**Nils par-dessus tout**

4 et 5 juin

EXPOSITION

**Denis Rivière**

Du 7 septembre au 10 novembre

**Claudine Doury**

Du 8 septembre au 3 novembre

**Les voix de l'autre**

16 novembre au 21 décembre

**Des-Humains**

Du 8 janvier au 23 février

**Sébastien Bayet**

Du 11 janvier au 28 février

**Julie Legrand**

Du 18 janvier au 23 mars

**Gérard Titus-Carmel**

Du 11 avril au 14 juin

HUMOUR

**Le Club des célibataires**

21 décembre

**Anne Rou[ge]manoff**

29 janvier

**Demaison s'évade !**

15 février

**Coup de foudre**

8 mars

**Mado fait son show !**

26 mai

FESTIVAL ET ÉVÈNEMENT

**Festival de Laon**

Du 9 septembre au 7 octobre

**Festival Picardie Mouv'**

Thomas Fersen

13 novembre

**Festival Jazz'titudes**

Du 21 au 28 mars

**Soirée arts nouveaux**

23 mai

**Plate-forme du conte**

Du 29 au 31 mai

HORS-LES-MURS

**Journées du Patrimoine**

15 et 16 septembre

**Otus**

13, 14 et 15 novembre

**IUFM**

**Je me souviens**

11 janvier

Centre social Cap Nord Ouest

**La double vie de Fleur-Elise**

Du 2 au 5 avril

Centre social Cap Nord Ouest

**Faut-il laisser les vieux pères...?**

11 avril

Bibliothèque Suzanne-Martinot

**Nouvelles de Tchekhov**

2 mai

Bibliothèque Suzanne-Martinot

**Contes grivois et chansons gourmandes**

13 juin

Bibliothèque Suzanne-Martinot

Renseignements - Réservations : 03 23 20 87 50

Maison des Arts et Loisirs  
2 place Aubry - 02000 LAON  
Renseignements :  
03 23 22 86 86  
Billetterie en ligne :  
<http://billetterie.ville-laon.fr>

40<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE LAON-SOLTAU

Depuis 1972, la ville de Laon est jumelée avec la ville de Soltau (Allemagne). Le 40<sup>ème</sup> anniversaire des échanges est célébré cette année, et ce jusqu'en mai 2013.

A l'origine de ce jumelage, deux hommes, anciens combattants, prisonniers de guerre, Georges Lemoine pour Laon et Kurt Höhn pour Soltau. Après diverses entrevues, ils conviennent d'établir un protocole de jumelage entre nos deux villes. Ce protocole est officialisé le 23 mai 1972 à Soltau. Les jumelages répondent à un besoin historique : rapprocher des peuples que les conflits mondiaux ont opposés. La convivialité et l'amitié en sont les valeurs essentielles.

Depuis son officialisation, le comité organise chaque année des rencontres auxquelles participent non seulement les membres

de l'association, mais également des sportifs, des musiciens, et biens d'autres encore.

Ainsi, entre 1972 et 2012, toutes populations confondues, plus de 6000 personnes ont participé à ces échanges. Cette année, lors du repas de fête organisé à Soltau, ce sont 195 convives dont 64 Français (32 jeunes sportifs laonnais et 32 membres du

comité d'échanges et de jumelage de la ville de Laon) qui étaient conviés dans la salle de l'Alte Reithalle à Soltau. Antoine Lefèvre, Sénateur-Maire de Laon, Philippe Mozin, Maire-adjoint chargé des sports et Roger Malhomme, Président du comité, encadraient cette délégation. La prochaine rencontre est déjà programmée, le week-end de la Pentecôte en mai 2013, pour célébrer, sur le sol laonnais, ce 40<sup>ème</sup> anniversaire.

Le comité de jumelage s'efforce également de répondre aux demandes de stages de jeunes qui souhaitent parfaire leur connaissance de nos langues respectives. A cet effet, ils recherchent des familles laonnoises qui seraient désireuses de recevoir de jeunes étudiants et qui souhaiteraient bénéficier de la réciprocité.

## Comité de jumelage Laon-Soltau- Winchester

Pour rejoindre l'association ou pour toute question :  
Chantal Gandon - 03 23 20 35 66 ou Roger Malhomme - 03 23 20 33 36



## SALON DE L'HABITAT

28, 29 et 30 septembre | Boulodrome

De nombreux exposants vous accueillent pour cette nouvelle édition du Salon de l'habitat.

A l'intérieur : constructeurs, fenêtres & vérandas, pompes à chaleur, énergies renouvelables, traitement de l'eau, isolation, rénovation... ainsi que des exposants gastronomiques de France.

A l'extérieur : camping-cars, voitures, voiturettes, quads...

Dimanche à 15h, venez nombreux assister au concert gratuit de Johnny Mirador, sosie officiel de Johnny Hallyday.

Vendredi 28 de 14h à 20h

Samedi & Dimanche de 10h à 19h

Entrée Gratuite

Parking surveillé - Restauration sur place

Informations : 06 07 60 56 16

## CHALLENGE INTERNATIONAL D'ESCRIME

10 et 11 novembre  
| Palais des sports

Ce challenge verra s'affronter à l'épée les meilleurs français et des étrangers qui ont été titrés aux championnats du monde et aux jeux olympiques.

Samedi

12h : début des rencontres

Dimanche

8h : reprise des rencontres

16h : finales



## MAL DE DOS : PRÉVENIR, COMBATTRE

27 septembre de 10h à 18h  
| place Victor Hugo

80% d'entre nous souffrent du dos, élément clé de notre charpente osseuse.

La mutuelle CCMO organise cette année son premier Tour Essentiel avec pour thème « Le mal de dos : comment le prévenir et le combattre ? ».

Le bus itinérant Tour Essentiel de la mutuelle CCMO s'installera place Victor Hugo pour vous offrir des conseils personnalisés\*, des informations pour prévenir et combattre le mal de dos, une borne de relaxation et des sièges massant, des courts massages détente (nuque, épaules, haut de dos),...

L'accès au bus est gratuit et ouvert au public.

\* En présence d'un kinésithérapeute

## 10H MOB

Samedi 15 sept. | Route de Laniscourt



La traditionnelle course des 10h mob attend concurrents et public, dans la joie et la bonne humeur.

10h à 15h : 1<sup>ère</sup> manche

16h à 21h : 2<sup>ème</sup> manche

## COUPES DE FRANCE DE FOL'CAR ET DE 2 CV CROSS

15 et 16 septembre  
| Terrain de La Neuville



Jolie surprise pour les amoureux de sports automobiles puisque l'écurie du berceau organise les coupes de France Fol'car et 2 CV cross.

Samedi

9h : contrôle des véhicules

14h : 1<sup>ère</sup> manche

Dimanche

8h : début des courses

15h : finales

50<sup>ÈME</sup> CIRCUIT DES REMPARTS

Dimanche 14 octobre | Cité médiévale



Le FCL Athlétisme fêtera la 50<sup>ème</sup> édition du circuit des remparts.

Le Circuit des Remparts est la doyenne des courses en Picardie. A cette occasion, un grand rassemblement de tous les anciens du FCL athlétisme sera organisé et une exposition de photos permettra de retracer le glorieux passé d'une des plus anciennes associations laonnoises.

Le circuit des remparts et son cadre architectural exceptionnel s'adresse à tous : du passionné, au surentraîné, du curieux au joggeur occasionnel. Au total 7 courses seront proposées aux licenciés et non licenciés de 14h à 16h15.

Contact : Jack Guillaucourt - Président du FCL Athlétisme - 03 23 25 85 70  
ou jack.guillaucourt@orange.fr

## SOIRÉE DES ARTS MARTIAUX

Samedi 20 octobre à 20h | Palais des sports



Une grande soirée d'arts martiaux, où tous les clubs laonnais pourront présenter leur discipline et effectuer une démonstration, sera proposée aux laonnais fin octobre.

Le club de Capoeira de Chauny sera également présent à cette manifestation.

Au cours de cette soirée, un spectacle sera produit par un club de Viet Vo Dao originaire de Roissy qui a effectué une prestation lors de la nuit des arts martiaux de Bercy. Ils s'étaient produits chez nous, il y a deux ans, pour la plus grande joie des amateurs d'arts martiaux.

EXOTICA



Animalerie spécialisée  
Poissons - Reptiles - Rongeurs - Oiseaux - Chiens - Chats  
24, rue Fernand Christ - Tél. 06 22 70 07 95

LOOK ETERNITY



Prêt-à-porter hommes, femmes et enfants  
Accessoires de mode  
45, rue Châtelaine

LE MARCHÉ D'À CÔTÉ (CHANGEMENT D'ENSEIGNE)



Supérette  
Livraison gratuite  
59, rue Eugène Leduc - Tél. 03 23 21 62 05

MANHATTAN



Pizzas, sandwichs froids et chauds...  
Livraison gratuite  
69, boulevard Brossolette - Tél. 03 23 80 12 12

BUSINESS LINGUA



Formations professionnelles spécialisées en langues  
14, rue Gabriel Hanotaux - Tél. 06 02 06 85 06  
info@businesslingua.com - www.businesslingua.com

CAVAVIN



Vins de propriétés, champagnes, alcools, whiskies.  
Cadeaux / cadeaux d'affaires.  
54, rue Eugène Leduc - Tél. 09 82 40 23 03

INAYA RELAXATION



A domicile : Modelage du corps ou du dos, soins du visage express  
Tél. 06 20 42 79 42  
<http://www.facebook.com/inaya.relaxation>

PEUT-ON BAISSER LES IMPÔTS LOCAUX À LAON ?

De l'analyse des comptes administratifs, c'est-à-dire ce qui a été effectivement dépensé par la ville depuis dix ans (2001-2012), nous pouvons tirer les enseignements suivants :

- Le montant de la dette par habitant est passé de 1021 euros par habitant en 2002 à 676 euros en 2011. Cet encours est très largement inférieur à la moyenne nationale des villes de même taille et laisse donc une marge pour les investissements de demain.
- Les dépenses de fonctionnement sont comparables à la moyenne nationale et ont été maîtrisées lors de ces dix dernières années.
- Les dépenses d'équipement par habitant sont passées de 119 euros (chiffre très bas) à 305 euros en 2011.

Ces trois premiers indicateurs sont satisfaisants, mais le revers de la médaille c'est l'augmentation de 30% en dix années du produit des impôts locaux. A Laon, la pression fiscale est largement supérieure à la moyenne régionale et nationale des villes comparables.

Ces impôts locaux élevés ont pour conséquence très concrète de faire fuir la classe moyenne vers les communes avoisinantes et donc de paupériser structurellement notre commune.

Une des conditions de la re-dynamisation de notre cité est donc à terme la baisse des impôts locaux.

Vu l'analyse de la structure budgétaire sur 10 ans, oui cette baisse est possible à condition toutefois que les compétences de l'intercommunalité soient étendues (Il n'est pas normal que le contribuable laonnais paye seul le fonctionnement de certains services publics dont profitent largement des citoyens extérieurs à la ville) et qu'à tous les échelons territoriaux les dépenses de fonctionnement soient maîtrisées.

Les questions concernant la fiscalité locale, l'intercommunalité, le prix et la qualité de l'eau seront au cœur des prochaines élections municipales qui auront lieu dans un an et demi.

Le débat est ouvert

Les élus de l'opposition

UNE GESTION SAINE ET RIGOREUSE DES FINANCES PUBLIQUES RECONNUE PAR TOUS

Lors du conseil municipal du 25 juin dernier, l'opposition municipale a fait part de sa satisfaction quant à la gestion des finances de la Ville et notamment, sur le montant de la dette par habitant qui a baissé, sur les dépenses de fonctionnement qui sont maîtrisées. Il est vrai que depuis quelques années, les rapports de la chambre régionale des comptes, chargée d'expertiser notre gestion municipale, sont grandement satisfaisants. Souhaitons que le rapport qui sera présenté par cette même chambre dans quelques semaines aille dans le même sens.

Il est amusant de constater, après avoir critiqué pendant des années notre gestion « en bon père de famille » et après nous avoir demandé lors de chaque session budgétaire d'emprunter davantage pour profiter de faibles taux, que l'opposition municipale en arrive désormais à la conclusion que notre gestion de l'argent public présente quelques avantages. Pour rappel, depuis 2008, l'opposition n'a jamais voté en faveur d'aucun budget que nous présentions lors des conseils municipaux, y compris quand nous propositions 0% de hausse d'impôts pour financer les projets de l'année.

Aujourd'hui, l'opposition qui trouve que notre ville est suffisamment bien gérée, propose que nous baissions les impôts. S'il est vrai que la fiscalité est élevée à Laon, il est nécessaire de rappeler que le conseil municipal, au titre du mandat actuellement en cours, n'a augmenté les taux d'imposition qu'en 2008, n'y a plus touché depuis et souhaite ne pas augmenter les taux d'ici à 2014.

Par contre, d'autres entités publiques, qui perçoivent aussi une part des impôts des Laonnais (dont le Conseil régional de Picardie et le Conseil général de l'Aisne), ont augmenté depuis 10 ans leurs taux d'imposition. En incluant la revalorisation annuelle des bases locatives opérée par l'Etat, il est vrai que le montant global des impôts payés par les Laonnais a augmenté depuis une décennie.

Mais qui est responsable de la plus grande part de hausse des impôts locaux ? La ville de Laon, l'Etat ou bien les autres collectivités publiques ? Bien plus important encore : qui perçoit la plus grande partie de cette hausse d'impôts ? Répondre à ces questions nous donne assurément une certitude : baisser les impôts à Laon impliquerait une réduction significative du service public rendu aux Laonnais car, aujourd'hui, notre ville perçoit des impôts dans la limite de ce qui lui est nécessaire pour financer les projets locaux, les écoles et tous les services à la population.

Au-delà de la baisse du niveau de service public, la baisse des impôts signifierait le ralentissement de la modernisation de notre ville. De plus, conserver un niveau d'investissement élevé (près de 11 millions d'euros cette année, tous budgets confondus) permet de soutenir l'activité économique et l'emploi sur notre territoire. A titre d'exemple, au plus fort de l'activité sur le chantier du boulevard Brossolette, c'est près de 50 personnes qui y travaillaient quotidiennement.

Antoine LEFEVRE



Eglise Saint Rémi-au-velours

## VOUS AVEZ DIT « MONUMENTS HISTORIQUES »...

Laon est réputée pour le nombre de ses monuments dits « historiques ». Ils témoignent d'une longue histoire urbaine, des préoccupations de ses habitants au fil des siècles et de l'évolution des manières de bâtir et de décorer l'architecture. Cette dénomination, souvent abrégée « M.H. », représente un statut monumental bien particulier. Qu'en est-il exactement ?

### QUELQUES CHIFFRES

Plus de 43000 immeubles sont protégés en France au titre des M.H. (33% classés et 67% inscrits). Près d'un tiers sont des édifices religieux ; près de la moitié appartiennent au domaine privé.

C'est **UNE LONGUE HISTOIRE** qui débute au XIXe siècle. Après des années de destructions consécutives à la période révolutionnaire, on prend conscience de la valeur d'un patrimoine à préserver absolument. L'Etat s'y emploie en créant en 1837 la Commission des monuments historiques en vue du classement de monuments choisis, par ordre d'importance, sur le territoire national. En 1840, la première liste officielle des « monuments historiques » est établie ; la cathédrale de Laon en fait partie.

Deux grandes lois vont conférer un statut particulier aux monuments historiques. Dans celle de 1887, des monuments publics ou privés sont susceptibles d'être classés

au nom de l'intérêt national ; ils ne peuvent en aucun cas être restaurés, modifiés ni détruits sans l'accord de l'Etat. La gestion des M.H. est confiée au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. La loi du 31 décembre 1913, plus audacieuse et contraignante par rapport au droit de propriété, est toujours d'actualité, reprise pour l'essentiel dans le Livre VI du Code du Patrimoine instauré en 2004.

### CE QUE DIT LA LOI

(source : legifrance.gouv.fr)

Un monument peut être « classé » ou « inscrit » au titre des monuments historiques.

« Les immeubles dont la

Escalier et rampe de l'hôtel du 23 rue du 13 octobre



conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public sont classés comme monuments historiques en totalité ou en partie... » Créée en 1927, l'inscription (dite « à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques » jusqu'en 2005) est une mesure plus légère que celle du classement : « Les immeubles ou parties d'immeubles publics ou privés qui, sans justifier une demande de classement immédiat au titre des monuments historiques, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation peuvent, à toute époque, être inscrits au titre des monuments historiques... »

**LA PROCÉDURE** : les dossiers de demande de protection sont instruits par les services déconcentrés de l'Etat, puis soumis à la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS). Ils peuvent ensuite être présentés à la commission nationale des monuments historiques (CNMH) en vue d'un « classement ». La décision de classement fait l'objet d'un arrêté ministériel ou d'un décret en conseil d'Etat ; la décision d'inscription d'un immeuble fait l'objet d'un arrêté du préfet de région. Le propriétaire d'un M.H. doit respecter un certain nombre de contraintes. Il est cependant maître d'ouvrage des travaux qui y sont entrepris. C'est lui qui en définit le programme et choisit le maître d'œuvre. Toutefois, cette responsabilité fait l'objet d'un contrôle strict exercé par les services du ministère de la culture et de la communication par l'intermédiaire des Directions Régionales des Affaires Culturelles. La protection au titre des monuments historiques donne la possibilité d'obtenir des aides financières conséquentes du ministère de la culture et de la communication et des collectivités territoriales.

**A LAON**, le patrimoine immobilier ancien a fait l'objet depuis 1840 de 76 arrêtés de protection au titre des monuments historiques (le dernier date de 2005). 20 classements et 56 inscriptions (dont 40 en 1927) concernent près de cent éléments distincts : totalité d'un édifice, un ou plusieurs détails d'un bâtiment ou ensemble de bâtiments. L'essentiel des « monuments historiques » laonnais se situent en ville haute ; seuls cinq arrêtés concernent des éléments de la ville basse.

## FÊTES MÉDIÉVALES

2 et 3 juin | Cité médiévale



## FÊTE NATIONALE

14 juillet | Place du 8 mai 1945

Les nuages n'ont pas empêché les enfants de venir chercher leur lampion et de profiter du feu d'artifice.



## UN ÉTÉ EN MUSIQUE

Fête de la musique, Concerts de l'été, orgues de l'Aisne, Petits chanteurs de Monaco, concert du conseil général... l'été à Laon fut musical et populaire.



## COULEURS DE L'ÉTÉ

10, 11, 17, 18, 24 et 25 août  
| Place Gauthier de Mortagne



## MONTÉE HISTORIQUE

12 & 13 mai | Laon et ses alentours

Une édition animée avec de nombreux participants



## DÉPART DU 1<sup>ER</sup> RAMA

Vendredi 29 juin | Parvis Gauthier de Mortagne

Le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de marine a quitté Couvron, Laon et l'histoire militaire du secteur débuté il y a 1 200 ans avec le camp romain de Bibrax. La fin d'une longue histoire entre Laon, le Laonnois et l'Armée.



## COURSES HIPPIQUES

10 juin & 1<sup>er</sup> juillet | Laon

Des dimanches de courses très animés à l'hippodrome de Laon.



NAISSANCES

Ethan LIENARD 05.04.2012  
 Lilou FALLI 06.04.2012  
 Alice LECROCQ CLAIN 08.04.2012  
 Clara SARA 09.04.2012  
 Jules BERTHE 09.04.2012  
 Yerick CERWINSKY 11.04.2012  
 Esteban FAUBLEE 12.04.2012  
 Lou VERLIN 16.04.2012  
 Louis TUTIN 16.04.2012  
 Zoé BENANE 18.04.2012  
 Lana LECUYER 20.04.2012  
 Laura UHUNMWUAGHO KHOUCANE 22.04.2012  
 Mélyane DUBOIS CHARPENTIER 23.04.2012  
 Sylan WASILEWSKI LEGRAS 26.04.2012  
 Sarah KASPRZYK 27.04.2012  
 Lily MOURET 02.05.2012

Yasra-Ezaëlla MZE MADI 02.05.2012  
 Davy DAUTREMY 03.05.2012  
 Ayméric MESDAG 03.05.2012  
 Clémence BOUGHZAL 05.05.2012  
 Irina DERIGNY 09.05.2012  
 Warren DELBAERE 09.05.2012  
 Shaïlys VAITINADAPOULLE 09.05.2012  
 Veysel MULAYIM 11.05.2012  
 Alice BENJAMIN 12.05.2012  
 Hugo BAJONI 14.05.2012  
 Kévin KEBAILI 18.05.2012  
 Mehmet YILDIRIM 18.05.2012  
 Lisa NAVRY 18.05.2012  
 Bastien TOURNAY 19.05.2012  
 Brendan MAQUIN 20.05.2012  
 Kenzy DROCOURT 21.05.2012  
 Hizzy MIEZAN 21.05.2012  
 Kenza PAGES DEQUEN 22.05.2012  
 Clémentine THORIN 25.05.2012  
 Hadelin BONNEMAIN 01.06.2012

Timéo GAUDEFRIN 05.06.2012  
 Funda AYDEMIR ALIAGA 06.06.2012  
 Linaya CAPLIN 07.06.2012  
 Azra AZTURK 09.06.2012  
 Nathan BOJANOWSKI 10.06.2012  
 Yasmine ZIBOUH 11.06.2012  
 Nayanka DUCHENE 16.06.2012  
 Mathys LOBJEOIS 17.06.2012  
 Kira-Precious GUEDE 18.06.2012  
 Kirst-Edwin AHOUMAN 20.06.2012  
 Arwan CHOPIN 21.06.2012  
 Mathias LOMEL 22.06.2012  
 Wesley LOUIS-ANATOLE 25.06.2012  
 Lily DESGRIPPES 27.06.2012  
 Yanis DAIRE 27.06.2012  
 Brooklyn TUNGA PARADIS 28.06.2012  
 Lola DE MELO KRANIEZ 28.06.2012  
 Marius TARDIEU 01.07.2012  
 Line BEAUJOT 04.07.2012

MARIAGES

Stéphanie FORAT & Christophe DELANCHY  
 Vera GUBAR & Andrey CHESTNOV  
 Lucy JIVKOVITCH & Mathieu TOUCHARD  
 Audrey BENHAIM & Romain SIMONIN  
 Prescillia PRUVOST & Johny BOULNOIS

Anne-Sophie PIDOUX & Baudoin RICHARD  
 Céline ROUSSEL & Cédric LEMKE  
 Sophie LECAILLE & Denis BEAUFORT  
 Sehovou MOUI & Franck-Eric KOUAME  
 Tehminé NAZARYAN & Never DJOULHAKIAN  
 Anne-Sophie TRILL & Antoine LE GOAS

Isabelle BEAUMANN & Ludovic CASTELAIN  
 Amandine TEMPORAO & Arnaud PRUD'HOMME  
 Dominique MOUNY & Rodolphe FOLLET  
 Aurélie HATRY & Frédéric ROUSSEAU  
 Sandrine PROVO & Arnaud VIEVILLE

DÉCÉS

Yves LECAILLE 20 ans  
 Thérèse BOCQUET 77 ans  
 Bernadette DRUART 87 ans  
 Jacques BAILLY 90 ans  
 René BALITOUT 49 ans  
 André BARLOY 91 ans  
 Jean-Jacques BARON 65 ans  
 Jeannine PEZARD 86 ans  
 Ouardya MEBARKI 77 ans  
 Pierre BERNARD 88 ans  
 Guy BLAVIN 75 ans  
 Liliane GODBILLE 65 ans  
 Robert BRIQUET 91 ans  
 Michel CARLIER 85 ans  
 Chantal CHALMANDRIER 60 ans  
 Bernard CHAVIALLE 81 ans  
 Sylvie CHEYERE 53 ans

Lucienne JOLY 91 ans  
 André CUREAUX 75 ans  
 René DELFOLIE 86 ans  
 Adèle POINT 81 ans  
 Michel EVRARD 70 ans  
 Joëlle FAGNON 60 ans  
 Jeannine FONTAINE 83 ans  
 Alain GADRET 69 ans  
 Raymonde GENTIL 87 ans  
 Jeanne CROQUET 87 ans  
 Yves GILLET 56 ans  
 Paulette DIZY 92 ans  
 Paul HENNEVILLE 65 ans  
 Franck JONNET 52 ans  
 Paul LACOURT 85 ans  
 Yvette CHOFFIN 85 ans  
 Michel LEFEBVRE 67 ans

Fernand LEROUGE 89 ans  
 Maurice MABILE 83 ans  
 Martial MAIZY 84 ans  
 Marie-Françoise AURIBAUT 59 ans  
 Suzanne JALLIER 73 ans  
 Muguette HAUCHON 80 ans  
 Jean-Marie MEREUX 72 ans  
 Georges MEREUX 82 ans  
 Evelyne JUMEAUCOURT 49 ans  
 Simonne SEILER 96 ans  
 Jeannine BAUDELOCQUE 88 ans  
 Claude NOKERMAN 66 ans  
 Odette COUSIN 89 ans  
 Denise POIRETTE 90 ans  
 Noël PARIZOT 56 ans  
 Philippe PERSIN 54 ans  
 Jean-François PERUT 41 ans

L'AGENDA DE L'AUTOMNE DU G10

Le G10 est une association regroupant 10 villes et intercommunalités (Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Château-Thierry, Epernay, Laon, Reims, Rethel, Sedan, Soissons, Vitry-le-François) de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne qui travaillent pour mener une coopération entre leurs villes, afin de rendre le territoire toujours plus attractif.

Dans ce cadre, Elan présentera dans chaque numéro un agenda des événements sur l'ensemble du territoire. N'hésitez pas à aller les découvrir !

	<b>CHÂLONS EN CHAMPAGNE</b> «Portes ouvertes» au Capitole en Champagne - 22 sept. Visites guidées, conférences, vols en montgolfière, visite en voiture ancienne, animations pour les enfants, concerts d'artistes régionaux ...		<b>REIMS</b> Spectacle "Rêve de Couleurs" Jusqu'au 23 septembre Une mise en lumière exceptionnelle de la façade de la Cathédrale Notre-Dame de Reims.
	<b>CHARLEVILLE-MÉZIÈRES</b> Les journées du patrimoine 15 et 16 septembre Un programme riche a été élaboré dans le cadre de la candidature de Charleville-Mézières au label Ville d'Art et d'Histoire.		<b>RETHEL</b> Fête du sport Samedi 22 septembre Fête du sport organisée sur l'ensemble des installations sportives pour découvrir les sports proposés par les associations rethéloises.
	<b>CHÂTEAU-THIERRY</b> Château médiéval Jusqu'au 30 septembre Un nouveau spectacle de fauconnerie équestre est ouvert au public, tous les jours, sauf le jeudi.		<b>SEDAN</b> Festival international des Arts et des Sciences Visionnaires Du 20 oct. au 4 nov. Le fil conducteur de cette 9 <sup>ème</sup> édition est l'Exploration du Temps, la Création et l'Apocalypse.
	<b>EPERNAY</b> Les livres de notre enfance : du 17 <sup>e</sup> siècle à aujourd'hui» Du 4 sept. au 6 oct. - Médiathèque Rétrospective, présentation des ouvrages, lectures et comptines pour les enfants.		<b>SOISSONS</b> Été en Sc'Aisne Berges de l'Aisne (côté Halte Fluviale - Av. de l'Aisne) Jusqu'au 28 septembre Animations nautiques et activités sportives tout public.
	<b>LAON</b> Circuit des remparts 14 octobre - Cité médiévale La doyenne des courses de Picardie fête son 50 <sup>ème</sup> anniversaire. Amoureux des courses pédestres, ne manquez pas ce rendez-vous.		<b>VITRY-LE-FRANÇOIS</b> Variations sur Schubert 23 octobre à 20h30 A la Salle du Manège Par J.F. Zygel dans le cadre des Concerts de Poche. Voyage au pays de l'improvisation et Schubert.

LAON EN VEDETTE À LA FOIRE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

A cette occasion, la ville de Laon vous invite à parcourir les allées de cette grande foire où chaque ville-membre du G10 sera mise en avant pendant une journée (le mardi 4 septembre pour Laon). Elles présenteront les atouts de leur territoire, autour d'un même fil rouge : la gastronomie, avec dégustation au menu. De quoi en motiver plus d'un.

N'hésitez pas et découpez l'invitation ci dessous.



**Le G10 et la Ville de LAON**  
 vous invitent à la 66<sup>e</sup> édition de  
 la Foire-Exposition de Châlons-en-Champagne  
 du 31 août au 10 septembre 2012

Entrée valable pour 1 personne





**-40%**

**TOUTES  
MARQUES**

montures et verres optiques



**LAON**

**OPTIQUE**

**03 23 21 18 65**

5, Place Victor Hugo

Face à la place du Marché

**Montures  
et verres optiques**  
+ 2<sup>e</sup> paire offerte



**OPTICAL  
CENTER**

OPTIQUE & AUDITION

*Révétons notre acuité humaine.*

Suivez notre actualité



[www.optical-center.com](http://www.optical-center.com)

Réduction applicable sur les prix affichés en magasin jusqu'au 30/11/2012, pour l'achat d'une monture de MARQUE OPTIQUE + 2 verres CORRECTEURS, hors forfaits et non cumulable. 2<sup>ème</sup> paire offerte : monture Excellence + 2 verres organiques blancs unifocaux ou progressifs (-8+6 cyl.4 de correction identique à la paire achetée). Photos non contractuelles. Magasin franchisé.